

Plan de prévention des risques

CÔTIÈRE de L'AIN

Commune de Priay

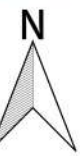
Plan de zonage
Partie Sud

Vu pour rester annexé à notre arrêté de ce jour,
Bourg-en-Bresse, le

Prescrit le 2 septembre 2024
Mis à l'enquête publique
Du 13 octobre 2025 au 20 novembre 2025
Approuvé le

Direction Départementale des Territoires de l'Ain

Réalisation : DDT01 - SUR - PR - 18 mars 2026
Sources : DDT 01 - AlpGéorisques
Fond cartographique : © IGN - BD Cartho - BD Topo - DGI 2024 - Georep ©



0 250 500 m
Échelle 1/5 000

LETTE-SUR-AIN

AMBRONAY

CHATILLON-LA-PALUD

Légende

Zonage réglementaire

- Rg - Zone rouge glissement de terrain (inconstructible)
- Ri - Zone rouge inondation (inconstructible)
- Rn - Zone rouge remontée de nappe (inconstructible)
- Rv - Zone rouge ruissellement (inconstructible)
- Vi - Zone violette inondation (constructible sous condition)
- Bg - Zone bleue glissement de terrain (constructible sous condition)
- Bi - Zone bleue inondation (constructible sous condition)
- Bv - Zone bleue ruissellement sur versant (constructible sous condition)

Fond de plan

- Parcelles
- Bâtiment dur
- Bâtiment léger
- Limite de commune

Infrastructures

- Autoroute
- Route départementale
- Voies ferrées
- Lignes électriques
- Surfaces en eau

